



Note d'

Numéro 53
Novembre 2012

information

du SRED

Service de la recherche en éducation
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

Encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire

Muriel Pecorini, Jacqueline Lurin, Verena Jendoubi, Edeline Navarro

Depuis quelques années, le débat sur l'éducation de la petite enfance s'est fortement intensifié au niveau national, incluant plus récemment la question de l'intégration des enfants migrants. Diverses études sur les effets positifs de l'accueil extrafamilial sur les enfants d'âge préscolaire ont aussi contribué à ce débat.

Dans une perspective d'égalité des chances, en particulier en vue d'une scolarité réussie, des mesures d'encouragement dit précoce dans le domaine préscolaire seraient ainsi profitables, en particulier pour les enfants issus de familles défavorisées, migrantes ou isolées.

C'est dans ce contexte que l'Office fédéral des migrations (ODM) demande à chaque canton de développer un programme d'intégration comprenant notamment l'encouragement préscolaire.

Pour répondre aux exigences de l'ODM, le Bureau de l'intégration des étrangers (BIE) du canton de Genève doit concevoir, pour les années 2014-2017, un programme cantonal d'intégration autour de huit thèmes dont l'encouragement préscolaire, et lance des appels d'offre de projets pour la réalisation de mesures concrètes. Les projets soumis ensuite sont évalués par le BIE et financés par la Confédération (**encadré 1**).

La conception de l'*encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire*, qui se traduit souvent par *encouragement précoce*, se trouve à la croisée de deux axes : d'une part, l'éducation précoce dont bénéficie tout enfant au sein de sa famille ou d'une structure extrafamiliale et d'autre part, une intégration sociale facilitée pour tout enfant, en particulier dans un contexte migratoire. L'encouragement précoce désigne globalement les offres spéciales dans la prime enfance, qui s'adressent non seulement aux enfants mais aussi à toutes les personnes qui participent à leur éducation de leur naissance jusqu'à l'entrée à l'école (familles, institutions)¹. Les offres peuvent mettre l'accent sur le soutien et le renforcement du rôle parental (information, accessibilité aux structures, apprentissage du français pour les familles allophones, etc.) ou sur la sensibilisation à la langue locale ou au plurilinguisme des enfants.

De ce fait, les projets soumis au BIE doivent bénéficier aux enfants ou aux parents de toutes origines, avec une at-

tention plus particulière portée sur les familles migrantes, défavorisées ou isolées du tissu social et institutionnel. Les premiers acteurs concernés par la mise en œuvre de tels projets sont les structures offrant un accueil aux enfants d'âge préscolaire (crèches, jardins d'enfants, familles d'accueil à la journée, voir **encadré 2**) ou à leurs parents (espace d'accueil adultes-enfants, associations de migrants, etc.). Les formations dans le domaine de la diversité culturelle et de la migration destinées aux professionnel-le-s de la petite enfance sont également visés.

Un état des lieux illustratif

Comme préalable à la conception du programme cantonal 2014-2017, le BIE a confié au SRED la réalisation d'un état des lieux illustratif de l'offre actuelle dans le canton pour l'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire. Des entretiens ont été menés auprès de treize acteurs institutionnels clés du domaine de la petite enfance qui sont plus particulièrement concernés par la problématique de l'intégration (p. ex. institution située dans un quartier comportant des disparités sociales importantes) ou qui entreprennent des actions spécifiques dans le domaine (**encadré 3**). L'état des lieux devait avant tout faire émerger les principales offres ainsi que des besoins et des propositions pour combler les lacunes, aussi bien dans les pratiques d'accueil que dans la formation des professionnel-le-s de la petite enfance.



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX



Service
de la recherche
en éducation

La synthèse illustrative livrée dans cette note donne essentiellement à voir des pistes et orientations possibles dans la mise en œuvre de l'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire. Elle est par ailleurs complétée par quelques indications sur des actions menées dans d'autres cantons (voir **annexes**). On peut aussi se référer à la *Plateforme de projets encouragement précoce*² qui rassemble au niveau suisse des informations sur les projets en cours, la politique menée dans ce domaine, la formation dispensée, etc. Elle est conçue pour promouvoir les échanges d'expériences entre acteurs impliqués.

Des actions et projets en faveur de l'encouragement à l'intégration

Les concepts, actions et projets présentés par les acteurs clés interviewés sont regroupés par thématique, avec mention

de la commune ou de l'institution où ces offres existent. Ceci ne signifie pas pour autant que ce type d'actions et projets n'existent pas dans d'autres lieux (commune, quartier ou institution).

Vers un concept communal intégré

Les communes qui ont municipalisé les structures d'accueil de la petite enfance peuvent entrevoir un concept d'encouragement précoce de manière plus coordonnée entre les divers services au sein de la commune, qu'ils relèvent de la petite enfance ou du social, ou encore dans le lien établi avec les écoles par le biais des conseils d'établissement. A Vernier, par exemple, un *Groupe intégration* a été récemment mis en place avec pour mandat le pilotage et le suivi des projets « intégration » du Service petite enfance. L'objectif général vise à contribuer à long terme à l'intégration des familles migrantes en améliorant la qualité

de l'accueil dans les institutions de la petite enfance. Par ailleurs, l'accès à l'information est facilité par une *traduction* en langue étrangère des documents administratifs et des projets pédagogiques des institutions de la petite enfance, et par une formation linguistique du personnel d'accueil.

La politique d'intégration menée par la commune de Meyrin depuis quelques années est entendue dans une acception large et n'est pas seulement focalisée sur les migrants. Elle cible l'accueil des nouveaux habitants, le tissu associatif et le développement de lieux œuvrant autour du lien social. Par exemple, l'offre d'un *dépannage bébés* (0-2 ans) vise à soulager les parents, en particulier ceux nouvellement arrivés dans la commune. L'accueil des enfants se fait sans inscription pour un coût relativement bas. L'atout principal réside dans son caractère informel, qui le rend accessible à tous, et dans sa capacité à atteindre son public cible.

Encadré 1 : Encouragement précoce et intégration

Avec la nouvelle loi sur les étrangers (2008) qui spécifie pour la première fois le rôle joué par l'Etat en matière d'intégration, un **programme pour la promotion de l'intégration** a été élaboré par la Confédération pour les années 2008-2011^a. Ce programme avait pour objectif entre autres de développer des projets sur les compétences linguistiques à un stade précoce chez les enfants.

Sur la base d'une étude présentant l'état actuel de la recherche, des pratiques et des enjeux de l'encouragement précoce^b, la Commission fédérale pour les questions de migration (CFM) a formulé en 2009 des recommandations concrètes en la matière. En ce qui concerne les groupes-cibles, elle a plaidé en faveur d'offres qui s'adressent à tous les parents : « la mixité sociale et ethnique a des effets positifs en termes d'apprentissage et d'expériences » sur tous les enfants, quel que soit leur milieu d'origine, et le principe d'égalité de traitement doit s'appliquer aux familles socialement défavorisées aussi bien d'origine étrangère que suisse^c.

Par la suite, se fondant sur un rapport sur l'évolution de la politique d'intégration de la Confédération (Rapport Schiesser, 2010), le Conseil fédéral a décidé de poursuivre et de renforcer la politique actuelle. A cet effet, chaque canton devra développer, pour une première période de quatre ans (2014-2017), un programme d'intégration touchant huit thèmes : encouragement préscolaire ; primo-information et besoins en matière d'encouragement de l'intégration ; conseil ; protection contre les discriminations ; langue ; employabilité ; interprétariat communautaire ; intégration sociale.

Les réflexions et les débats sur l'intégration sociale et linguistique précoce des enfants ou sur l'accompagnement des parents d'enfants migrants ont également lieu du côté des **politiques sociale, familiale ou éducative**, et débouchent le plus souvent sur des recommandations ciblées dans le domaine^d.

Par ailleurs, dans un rapport relatif à la promotion de l'intégration des étrangers, la Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA) préconise d'« examiner et développer des concepts, ainsi que les programmes ou mesures qui en découlent, dans l'éducation de la petite enfance (capacités sociales et cognitives des enfants, association des parents, formation et formation continue des personnes d'encadrement, ancrage et coordination trans-sectoriels, promotion précoce du langage) »^e.

Parallèlement, un programme **Projets urbains** a été mis en place par la Confédération et sous la direction de l'Office fédéral du développement territorial (ARE). Il offre un soutien technique et financier à des projets en vue d'améliorer la qualité de vie et de promouvoir l'intégration sociale dans des zones d'habitation aux prises avec des difficultés liées au vivre ensemble. Lors d'un appel d'offres pour la période 2012-2015, dix projets ont été retenus, dont ceux de Vernier (quartier des Libellules) et de Versoix (quartier de la Pelotière)^f.

^a Office fédéral des migrations (2007). *Promotion de l'intégration des étrangers. Programme des points forts pour les années 2008-2011*. Berne : DFJP. Buholzer, A. (éd.) (2012). *Évaluation du programme. Encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire. Programme des points forts 2008-2011*. Lucerne : Institut pour l'école et l'hétérogénéité, Haute École Pédagogique de Suisse centrale (Rapport d'évaluation – version succincte).

^b Schulte-Haller, M. (2009). *Développement précoce. Recherche, état de la pratique et du débat politique dans le domaine de l'encouragement précoce : situation initiale et champs d'action*. Berne : Commission fédérale pour les questions de migration (CFM).

^c Commission fédérale pour les questions de migration (2009). *Encouragement précoce. Recommandations de la Commission fédérale pour les questions de migration*. Berne : CFM, p.13.

^d Voir notamment : Moret, J., Fibbi, R. (2010). *Enfants migrants de 0 à 6 ans : quelle participation pour les parents ?* Berne : Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique. CDAS (2011). *Recommandations de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales pour l'accueil extrafamilial de la prime enfance*. Berne : CDAS.

^e CTA (2009). *Avenir de la politique suisse d'intégration des étrangers. Rapport et recommandations*. Berne : Conférence des gouvernements cantonaux, p. 17. La CTA est une plateforme politique de la Confédération, des cantons, des villes et des communes.

^f *Programme Projets urbains Intégration sociale dans des zones d'habitation - Phase II (2012-2015) : vue d'ensemble des projets*. Berne : Confédération suisse, 2012.

Encadré 2 : Offre d'accueil de la petite enfance à Genève

Ce que l'on entend communément par accueil de la petite enfance recouvre les prestations destinées aux enfants de moins de 4 ans qui ne sont pas encore en âge d'être scolarisés.

L'offre la plus importante dans le canton de Genève concerne les **structures d'accueil de la petite enfance**. D'une part, les crèches accueillent durant toute la journée et toute l'année (ouverture élargie), à plein temps ou à temps partiel, des enfants dès 2 mois jusqu'à 4 ans. D'autre part, les jardins d'enfants et garderies, ouverts à la demi-journée, tous les jours ou quelques jours par semaine, selon le rythme scolaire annuel (ouverture restreinte), offrent un accueil pour des enfants de 18 mois (voire dès 1 an) à 4 ans. En outre, il existe des haltes-garderies dont la fréquentation, sans inscription préalable, est limitée dans la journée. Par ailleurs, des écoles privées proposent une prestation de préapprentissage pour des enfants de 3 ans, voire dès 2 ans, comprise dans un cursus scolaire.

Les structures d'accueil de la petite enfance sont tenues de définir un projet pédagogique, élément essentiel pour assurer un accueil de qualité. Elles ne dispensent pas d'apprentissage formel mais organisent des activités d'éveil et d'éducation, favorisant le développement cognitif, social et corporel des enfants. Elles voient leurs tâches se complexifier au cours du temps avec l'évolution sociale (travail des femmes, conception éducative, tertiarisation, contexte socio-économique, etc.) et assument de plus en plus une fonction de soutien à la parentalité. Elles sont également amenées à prendre en compte dans leur travail pédagogique la diversité culturelle des enfants et de leurs familles^a.

Une autre offre est l'**accueil familial de jour**. Des accueillantes familiales de jour (anciennement famille d'accueil ou maman de jour) prennent en charge régulièrement dans leur foyer, à la journée, des enfants dès la naissance jusqu'à 12 ans. Elles doivent être employées par une structure de coordination de l'accueil familial de jour (qui met en relation les accueillantes et les parents) ou se déclarer sous un statut d'indépendant.

Plus récemment, un mode de garde pour les enfants de 0 à 12 ans, **Mary Poppins**, a été développé par Pro Juventute et le Département de la solidarité et de l'emploi, dans le cadre des emplois de solidarité, conçu et mis sur pied en collaboration avec le Service de la petite enfance de la Ville de Genève. Après avoir reçue une formation d'assistantes maternelles, des femmes gardent des enfants au domicile des familles.

^a Pour une définition des missions, voir *Rôles des institutions de la petite enfance, Genève, 2011*. Brochure disponible à la Fédération genevoise des institutions de la petite enfance (FGIPE), Acacias.

Le livre comme vecteur d'intégration

Dans les structures d'accueil de la petite enfance, un certain nombre d'actions ont pour objectif d'éveiller l'intérêt des enfants pour l'objet livre, de valoriser les diverses langues parlées par les enfants et leurs familles, et d'inciter les parents à lire des histoires à leurs enfants. Plus globalement, ces actions veulent sensibiliser les parents à l'importance du livre pour le développement de l'enfant dans l'acquisition du langage.

Un projet *Éveil aux langues*⁴, qui vise à encourager la promotion des différentes langues parlées par les enfants et par les professionnel-le-s de la petite enfance, a été mis en place dans des institutions de la petite enfance en Ville de Genève. Les bibliothèques municipales y collaborent en créant des malles à livres bilingues et monolingues en langues étrangères. Les familles associées à ce projet peuvent venir raconter une histoire dans leur langue ou emprunter un livre. Observant un effet très positif tant pour les familles (appropriation nouvelle de l'institution) et les enfants que pour les équipes, ce projet prend de l'ampleur (mise en œuvre dans d'autres institutions, engagement de colporteurs d'histoires en langues étrangères, formation des éducatrices sur l'approche des langues). A Versoix, un concept similaire existe, nommé *Tourne-livres*.

D'autres actions autour du livre sont destinées aussi bien aux enfants fré-

Les Services de la petite enfance de Vernier et de Meyrin ont engagé respectivement une *éducatrice sociale* et une *psychologue* pour répondre au mieux aux besoins des enfants accueillis. Elles interviennent auprès des professionnel-le-s comme soutien pédagogique et traitent les situations d'enfants à besoins particuliers en lien, par exemple, avec la Gunderman infantile.

La diversité culturelle et l'intégration sociale sont des axes principaux de la mission du Service social de la Ville de Genève, en particulier des Unités d'actions communautaires (UAC). Un groupe de travail a pour but de recenser l'ensemble des projets relatifs à la thématique de l'intégration sociale, de développer des partenariats et de faire des recommandations à l'ensemble des UAC. Le Service de la petite enfance contribue à travers le soutien de différentes actions menées dans les institutions de la petite enfance au développement de la politique d'intégration de la Ville³.

Intégration et valorisation de la diversité culturelle

Pour les structures d'accueil de la petite enfance, le concept de l'intégration est pris dans son acception large et constitue un élément fondamental de la pratique éducative. Les projets pédagogiques tiennent compte de la réalité locale et de la diversité de la population accueillie. Les structures de la petite enfance mettent en place à cet effet, au quotidien ou ponctuellement durant

l'année, des activités qui sont des occasions multiples de prise de conscience et de familiarisation avec d'autres cultures, comme de leur valorisation. La *découverte de la culture de l'autre* passe, par exemple, par la pratique du bonjour dans la langue d'origine des enfants (parfois affiché à l'entrée de l'institution en signe de bienvenue), la participation à des événements culturels festifs, à des semaines à thème (p. ex. culinaire) ou à des repas canadiens.

Pour une institution de la petite enfance située à Meyrin, l'*accueil multi-âge* (groupes constitués d'enfants allant de 0 à 4 ans), inspiré du Canada, permet entre autres une intégration facilitée des fratries, en particulier de celles nouvellement arrivées à Genève.

De manière plus globale, un espace *d'Éveil culturel et artistique de la petite enfance* existe en Ville de Genève offrant un programme qui mène réflexions et actions autour des thématiques culturelles et artistiques destinées aux petits et aux familles (www.eveil-ge.ch).

Citons enfin un projet *d'immersion linguistique et culturelle pour mères allophones*. Une expérience a été menée dans une institution de la petite enfance de Vernier, une mère allophone étant intégrée dans un groupe d'enfants âgés de trois ans. Le contrat (cent heures sur trois mois) implique une participation active à la vie de groupe. Par le biais d'une telle expérience, une mère allophone peut se familiariser avec la culture suisse mais aussi partager sa propre culture.

quantant les institutions de la petite enfance qu'au grand public pendant des journées spéciales. Le *Festival livre et petite enfance* organisé chaque année depuis 2003 par le Service de la petite enfance de la Ville de Genève, en collaboration avec les bibliothèques municipales, a comme but de familiariser le plus tôt possible les tout-petits avec le livre et le plaisir de la parole associé au support du livre. La littérature jeunesse d'ici et d'ailleurs est considérée comme vecteur d'intégration socioculturelle.

Dans le même esprit, une *Semaine du livre* est organisée depuis 2007 à Versoix par les institutions de la petite enfance et la bibliothèque. Plusieurs activités sont menées dans les institutions et avec la population du quartier. Les parents sont invités à prendre part à la manifestation en lisant des histoires aux enfants dans leur langue maternelle, en allant écouter des histoires à la bibliothèque racontées par une conteuse professionnelle, ou encore à participer à une conférence donnée par un expert dans le domaine de l'éveil à l'écrit ou aux langues.

Citons encore deux autres concepts initiés au niveau national (<http://www.isjm.ch>) et repris par le Service de la petite enfance de Meyrin. Le premier, *Né pour lire*, qui veut sensibiliser les parents à l'importance de dialoguer, de raconter des histoires et de découvrir les livres avec les enfants, offre un coffret de livres à chaque nouveau-né de Suisse. Cette action se fait en collaboration avec la bibliothèque Forum Meyrin qui accueille chaque samedi matin parents et enfants pour des animations.

Pour le deuxième, *Bébé bouquine*, il s'agit de mettre en contact de très jeunes

enfants (dès 6 mois) avec des albums de littérature enfantine, par exemple, dans des lieux où les tout-petits et leurs parents se retrouvent pour des motifs divers. Une institution de la petite enfance de Meyrin, qui est fréquentée par une part importante d'enfants allophones, a développé un projet pédagogique se basant sur ce concept afin de combattre l'illettrisme. Des ateliers y sont proposés tous les jours.

Les lieux d'accueil parents-enfants

Cette offre donne la possibilité à des familles, à des parents et le plus souvent à des mères isolées, défavorisées ou migrantes de sortir de l'isolement et de tisser des liens sociaux. L'accueil est assuré en général par des professionnel-le-s qui apportent un soutien éducatif aux familles tout en leur offrant une orientation et un accompagnement éventuels vers d'autres lieux spécifiques. Les enfants, en particulier ceux ne fréquentant pas une institution de la petite enfance, ont l'opportunité de rencontrer des pairs avant l'entrée à l'école. Cette socialisation préscolaire est aussi une occasion d'apprentissage linguistique et une préparation à la scolarité future. Ces lieux sont ouverts en général une ou plusieurs fois par semaine.

Ce type d'accueil peut se décliner sous des formes différentes, selon les particularités locales ou le public visé. Le *Cerf-volant*, un lieu d'accueil existant en Ville de Genève, s'inscrit dans la lignée de la Maison verte, concept créé par la psychanalyste Françoise Dolto.

A Vernier, l'*Accueil adultes-enfants* permet une intervention ponctuelle d'une

éducatrice sociale, lorsqu'il y a des situations difficiles. Pour mieux aller à la rencontre des familles dans les quartiers, la commune a le projet d'un *bus itinérant* permettant un accueil parents-enfants et pouvant être aussi utilisé par le service social.

A Meyrin, une structure de la petite enfance met à disposition dans ses locaux un espace pour la *Consultation parents-enfants* de la Fondation des services d'aides et de soins à domicile (FSASD). Ce moment de consultation permet la transmission d'informations ciblées (p. ex. sur l'accueil de la petite enfance, les offres de soutien aux parents). Une éducatrice est présente pour offrir un soutien aux parents sur des questions générales d'éducation.

Au *Club social Rive droite*, qui est une structure d'accueil pour les familles en grande précarité, une halte-garderie a été mise sur pied, permettant de libérer momentanément les parents lors des rencontres avec les travailleurs sociaux.

L'*Accueil parents-enfants au 99* géré par l'École des parents touche en particulier des familles isolées, de milieux défavorisés ou migrantes qui n'ont pas accès à d'autres types d'accueil. Il leur donne un point d'ancrage en cas de difficulté, ainsi qu'un soutien éducatif en proposant des animations ludiques et créatives.

Les cours de français à l'intention des mères allophones

Pour l'apprentissage de la langue locale, il existe différentes formations pour les adultes migrants allophones, par exemple des cours de français et d'al-

Encadré 3 : Acteurs institutionnels clés interviewés

Le choix s'est porté sur treize acteurs institutionnels clés œuvrant principalement dans l'accueil de la petite enfance et situés dans des quartiers ou communes comportant des inégalités sociales importantes^a, ou œuvrant auprès de communautés migrantes. Des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de directions ou de responsables :

- ◆ Service de la petite enfance, Ville de Genève
- ◆ Secteur petite enfance des Bains, Ville de Genève
- ◆ Service de la petite enfance, commune de Meyrin
- ◆ Service de la petite enfance, commune de Vernier
- ◆ Secteur petite enfance, commune de Versoix
- ◆ Service social, Ville de Genève
- ◆ Développement social et emploi, commune de Meyrin
- ◆ Fondation Pro-Juventute, Genève
- ◆ Centre d'accueil et formation pour femmes migrantes à Genève (CAMARADA)
- ◆ Fédération Maison Kultura
- ◆ École des parents
- ◆ École supérieure d'éducatrices et d'éducateurs de l'enfance (ESEDE)
- ◆ EOLE (Éveil au langage et ouverture aux langues)

^a Voir Centre d'analyse territoriale des inégalités (CATI-GE) (2011). *Les inégalités territoriales dans le canton de Genève. Politique urbaine de cohésion sociale*. Genève : Université de Genève.

phabétisation, mais aussi des ateliers d'intégration sociale avec acquisition de compétences langagières informelles ou des groupes d'expression française orale destinés aux personnes de tous âges et cultures pour améliorer la pratique de la langue française et aller à la découverte du quartier d'habitation.

Plus particulièrement pour les mères allophones, des cours de français sont proposés avec un accueil de leur(s) enfant(s) d'âge préscolaire. Ce type d'offre permet aux enfants et à leurs mères de vivre une première séparation en douceur. Le centre *Camarada* offre un tel lieu et propose aux enfants des activités structurées et ludiques leur permettant entre autres l'apprentissage du français pour faciliter la scolarisation future.

Dans le même esprit, le Centre de rencontre et de formation pour les femmes migrantes (CEFAM) à Meyrin organise des cours pour mères allophones. Une institution de la petite enfance met un espace à disposition des *classes des mamans*, ce qui permet à ces dernières de faire connaissance avec le lieu et d'entrevoir une éventuelle fréquentation pour leur enfant. Le CEFAM collabore aussi avec deux établissements scolaires pour la mise en place de classes de mamans dont les enfants sont scolarisés, selon le même modèle que l'École des mamans.

L'École des mamans est un concept développé dans des établissements du réseau d'enseignement prioritaire (REP) situés en Ville de Genève, fruit d'une collaboration entre plusieurs partenaires (UAC, service social, DIP, BIE, etc.). Le principe consiste à donner des cours de français à des mères allophones, en situation de précarité et d'isolement, afin de leur permettre de mieux suivre la scolarité de leurs enfants et de mieux s'intégrer dans leur quartier. Pendant les cours qui ont lieu durant les heures scolaires au sein de l'établissement, leurs enfants non encore scolarisés sont pris en charge. Le projet existant à la Jonction a la particularité d'être mené pour la première fois conjointement par les établissements scolaires et les institutions de la petite enfance du quartier.

Identification des obstacles et des besoins

Les acteurs clés interviewés ont identifié des obstacles à la mise en place d'actions et de projets en faveur de l'encouragement à l'intégration dans le domaine préscolaire. Ils ont aussi mentionné ce qui serait utile ou prioritaire de mettre sur pied pour mieux répondre aux besoins des enfants migrants et de leur

famille. De là, émergent quelques propositions d'actions dans le domaine.

Des difficultés dans la mise en œuvre de projets

L'obstacle le plus fréquemment évoqué par les acteurs clés concerne les *ressources financières* et particulièrement la question de leur pérennité. Par exemple, le BIE et la Confédération avec le programme actuel de l'ODM (voir **encadré 1**) ne fonctionnent qu'avec un financement annuel, qui peut toutefois s'étendre sur plusieurs années.

Le temps nécessaire à l'élaboration d'un projet fait souvent défaut. Par exemple, le *temps de décharge* des éducateurs-trices en dehors de la prise en charge des enfants est insuffisant pour mettre sur pied et organiser des projets, et tout temps supplémentaire nécessite un financement. Au regard de l'ampleur de la diversité de la population accueillie dans certaines institutions de la petite enfance, celles-ci sont sous-dotées en termes de moyens pour assurer un accueil dans les meilleures conditions. Le personnel éducatif est tout à fait compétent pour prendre en charge cette population, mais les locaux ne sont pas toujours adaptés, les espaces extérieurs manquent et le taux d'encadrement n'est pas confortable.

Par ailleurs, il est quelques fois difficile de *mobiliser certains acteurs* pour de nouveaux projets, que ce soit du côté des bénéficiaires des actions (p. ex. parents ou mères allophones indisponibles) ou des professionnel-le-s de la petite enfance (p. ex. gêne à raconter une histoire dans une langue étrangère qu'ils/elles ne maîtrisent pas).

Enfin, les structures de la petite enfance ont parfois de la peine à assurer le *relais* avec d'autres institutions. Les demandes parentales qui leur sont adressées concernent souvent d'autres organismes comme l'Hospice général, les Centres d'action sociale ou le Service de protection des mineurs, et elles ne sont pas toujours bien relayées ou soutenues. La mission des structures de la petite enfance (voir **encadré 2**) ainsi que le champ de compétences des éducateurs-trices de la petite enfance posent la question de la légitimité de leur intervention, qui pourrait être relayée par d'autres partenaires.

Vers une meilleure connaissance des besoins diversifiés

Percevant les changements de la population qu'elles accueillent (complexification des situations sociales, différentes vagues d'immigration, isolement, chô-

mage, etc.), les professionnel-le-s de la petite enfance s'interrogent sur les besoins de prise en charge⁵ et sur les outils pour pouvoir accueillir de manière adéquate, par exemple, les parents migrants et leurs enfants, ceci dans le respect de la différence dans un contexte local avec ses règles et ses particularités. Une *meilleure prise en compte de la population* résidant dans certains quartiers et de ses besoins est souhaitée par une majorité d'acteurs ; ce qui permettrait entre autres l'amélioration de la répartition des ressources dans les structures de la petite enfance, en appliquant par exemple des normes d'encadrement plus souples (moins d'enfants par adulte), à l'instar de ce qui a été mis en place dans le REP au niveau de l'enseignement obligatoire.

Les personnes interrogées estiment que les enfants n'ont en général aucune difficulté d'intégration dans les institutions, celle-ci concernant souvent davantage les familles. Par conséquent, l'*accueil des parents migrants* dans les institutions de la petite enfance nécessite de disposer de plus de temps à leur accorder en individuel. Il serait profitable de collaborer avec des personnes clés et des médiateurs culturels lors du premier entretien avec des familles allophones, afin de gagner leur confiance. Il s'agirait aussi de réfléchir davantage à ces questions d'intégration dans la conception du programme pédagogique et de changer la manière de communiquer avec certaines familles.

Les professionnel-le-s constatent que le jardin d'enfants est devenu une *porte d'entrée* pour les familles défavorisées, migrantes ou isolées. En effet, l'accès au jardin d'enfants n'est pas soumis à la condition du travail des deux parents, comme c'est le cas pour les crèches. Il constitue alors pour l'enfant l'occasion de sortir pour la première fois de son environnement familial, devenant ainsi un vecteur d'intégration pour les familles.

D'autres besoins sont encore exprimés concernant plus particulièrement le renforcement de la *sensibilisation à la langue d'origine et au plurilinguisme* des enfants, en valorisant la langue et la culture maternelle. La formation de groupes de jeux dans d'autres langues dans les institutions de la petite enfance, tout comme la multiplication des lieux accueillant un mélange de communautés sont à développer.

Faciliter l'accès à l'information

De manière générale, la volonté d'*améliorer l'accès à l'information* et de développer ses différents canaux est évoquée

Encadré 4 : Formation des professionnel-le-s de la petite enfance

Dans les structures d'accueil de la petite enfance, le personnel éducatif comprend d'une part les **éducateurs de l'enfance** et d'autre part les **auxiliaires et aides**.

Les premiers doivent être au bénéfice d'une formation professionnelle en éducation de la petite enfance et être titulaires d'un diplôme professionnel de niveau tertiaire reconnu équivalent au diplôme décerné dans le canton par l'École supérieure d'éducatrices et d'éducateurs de l'enfance (ESEDE).

Les postes d'auxiliaires sont accessibles à des personnes ne disposant pas du diplôme requis mais doivent être au bénéfice d'une formation de niveau secondaire II achevée. En font partie les **assistants socio-éducatifs** (ASE) détenant un CFC. Quant aux aides, ce sont de jeunes personnes en attente d'une formation dans le domaine.

La Formation continue de la petite enfance (FOCPE, groupement de professionnel-le-s du champ de la petite enfance) mandate depuis 1989 le Centre d'études et de formation continue pour les travailleurs sociaux (CEFOC) pour l'organisation de cours, avec un financement de la Ville de Genève. La question de la pérennité de cette offre (notamment par manque de moyens) se pose actuellement, alors même que la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance et l'accueil familial de jour (J 6 29) stipule l'engagement du canton dans ce domaine. La formation continue est aussi assurée par les institutions de la petite enfance ou par les communes. Enfin, la formation initiale des étudiants à l'ESEDE comprend des stages dans les institutions de la petite enfance, encadrés par des praticiens-formateurs.

professionnel-le-s un *manque de connaissance de la culture de l'autre*, créant parfois des malentendus, et un manque de savoir-faire face à la diversité culturelle, ce que certains acteurs clés mettent sur le compte de la jeunesse des éducateurs-trices et de leur manque d'expérience.

La formation continue petite enfance (FOCPE) *manque de places et de cours adaptés* à la problématique de l'intégration et les ponts avec la formation dispensée dans le cadre du DIP sur des thématiques proches n'existent pas ou peu (p. ex. les cours proposés aux éducateurs sociaux). On admet toutefois qu'il est difficile de concevoir une formation spécifique et qu'il y a très peu de spécialistes enseignant dans le domaine.

Les services communaux de la petite enfance ou les structures d'accueil de la petite enfance pallient en partie cette lacune en organisant des colloques, des journées de formation, des groupes de réflexion ou encore des conférences, qui sont autant d'occasions de partage de savoirs et d'expériences. La mise en place de projets (comme l'*Eveil aux langues*, *Bébé bouquine*) implique parfois une formation préalable. La supervision, l'intervision ou l'analyse de pratique amènent aussi à réfléchir sur certaines situations et sur les valeurs pédagogiques en lien avec la question de l'intégration.

Une formation à développer

Malgré la complexité du sujet à traiter, la difficulté de proposer une formation univoque sur la diversité et le manque de formateurs spécialistes en la matière, les acteurs clés interviewés plaident pour le renforcement de la formation initiale et continue des professionnel-le-s de la petite enfance sur le sujet de la *multiculturalité et l'interculturalité*, afin d'amener une meilleure compréhension des communautés migrantes. Bien souvent, les éducateurs ne sont pas suffisamment outillés.

La formation du personnel éducatif pourrait donc fournir des outils de compréhension des comportements culturels pour éviter le jugement (posture à l'égard des familles) et des outils concrets pour concevoir des activités dans le domaine de l'interculturel. Il s'agirait aussi de proposer un perfectionnement dans les techniques d'entretiens avec les parents, dans la relation à l'adulte et dans le travail en réseau. A côté de la communication verbale, il apparaît important d'améliorer la maîtrise des gestes d'accueil et la communication non verbale

par les personnes interviewées dans la perspective de l'accompagnement des familles, mais aussi des professionnel-le-s. Cet effort porté sur les canaux d'information pourrait se faire en collaboration avec les services sociaux, les maisons de quartier, les mairies, la maternité, les urgences pédiatriques, les séances prénatales, etc. Il est suggéré de concevoir une brochure d'information utile aux professionnel-le-s et aux familles, de disposer également de documents plurilingues nécessaires dans certaines situations, en ayant recours aussi à l'image pour éviter les problèmes de compréhension écrite.

Des actions de proximité à développer

De l'avis des personnes interviewées, la proximité semble être un atout clé pour aller à la rencontre d'une population qui de par les conditions de vie (précarité, migration, isolement) est bien souvent plus difficile à approcher. Il est précisé que le fort isolement des mères et des enfants se retrouve aussi bien dans des quartiers défavorisés que dans des quartiers favorisés qui abritent des familles de milieux internationaux sans connaissance de la langue locale et sans réseau de soutien.

Faire sortir les familles de leur isolement en collaborant avec les services sociaux, les animateurs et les travailleurs sociaux hors-murs, en créant des réseaux d'entraide, répond à un véritable besoin. Par exemple, un poste de conseiller, annexé au service social, permettrait la prise en charge de l'accompagnement et de l'orientation des familles. Des interventions d'éducateurs

sociaux inciteraient certaines familles à approcher les structures de la petite enfance. Dans le même esprit, il semble très important de multiplier les *lieux d'accueil parents-enfants*⁶, animés par des professionnel-le-s, dans différents quartiers et lieux où se retrouvent fréquemment les familles.

La formation des professionnel-le-s de la petite enfance

Le développement d'actions en faveur d'une meilleure intégration des enfants dans le domaine préscolaire implique une connaissance des enjeux et une approche adéquate des familles migrantes, défavorisées ou isolées. Les acteurs clés interviewés constatent toutefois quelques lacunes dans la formation initiale et continue des professionnel-le-s de la petite enfance (**encadré 4**) et suggèrent des pistes pour y remédier.

Un manque de connaissance de la culture de l'autre

Certains acteurs clés constatent que le personnel dans les structures d'accueil de la petite enfance, qui est dans la grande majorité certifié, n'a en général pas bénéficié d'une formation spécifique dans le domaine de l'intégration.

La formation initiale des professionnel-le-s de la petite enfance aborde certes la thématique de l'intégration dans certains modules (culture, société, familles en mutation, co-éducation, etc.), mais la prise en compte des enfants issus de familles défavorisées, migrantes, isolées ou ayant des besoins spécifiques n'est pas, selon les acteurs clés interrogés, suffisamment approfondie. Ainsi, on observe souvent chez les

(regards, bienveillance, manières de faire, etc.).

Les modalités de formation peuvent être diverses : des modules de perfectionnement, des conférences, des apprentissages par immersion (stage dans des lieux d'accueil pour parents migrants, supervision, analyse de situation, etc.). On relève l'importance d'un perfectionnement à partir de situations réelles et le rôle de la direction d'institution comme soutien auprès des professionnel-le-s.

Enfin, il est intéressant de s'appuyer davantage sur les ressources personnelles des professionnel-le-s, par exemple la valorisation de leurs compétences linguistiques⁷ ou de leur expérience de vie (p. ex. une trajectoire de migration). De manière plus générale, il s'agit de faire évoluer les croyances et les représentations à l'égard de populations en difficulté qu'elle soit d'ordre socio-économique ou culturel.

Perspectives découlant des constats

A partir des constats et propositions émises par les acteurs clés interviewés, quelques perspectives peuvent être esquissées pour un développement de l'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire.

Pour cela, on peut d'une part s'appuyer sur des atouts existant dans les structures ordinaires, chez les professionnel-le-s de la petite enfance mais aussi au sein de la population cible que sont les familles de milieux défavorisés, migrantes ou isolées ; et d'autre part, prendre en compte certains points problématiques de la situation actuelle qui limitent la portée des actions (**encadré 5**).

Quatre mots clés pour une approche réussie

Les professionnel-le-s de la petite enfance se trouvent confronté-e-s à une

certaine hétérogénéité de la population qu'ils/elles accueillent du point de vue du statut socio-économique et culturel, et doivent composer avec des besoins variés. Par ailleurs, certaines familles ne font pas usage d'un accueil de la petite enfance, en raison du manque de places, de conditions d'admission restrictives, de la méconnaissance de l'existence de cet accueil ou de la difficulté d'accéder à des lieux porteurs de valeurs culturelles éloignées de celles d'origine de ces familles.

L'approche des actions et des projets destinées à cette population cible peut se caractériser par quatre mots clés : proximité, réseautage, pérennisation et approche collective.

Proximité. Pour atteindre les familles, il est primordial d'établir un rapport de confiance, en faisant appel par exemple à des médiateurs culturels. L'amélioration de l'accès à l'information et ses canaux à l'intention de ces familles ne doit pas faire oublier les méthodes de

Encadré 5 : Atouts et points problématiques pour le développement de l'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire

Atouts	Points problématiques
Structures d'accueil de la petite enfance	
Reconnaissance de la qualité des structures existantes	Manque de places, d'espaces adaptés à la prise en charge de toutes les situations et de locaux permanents pour certaines actions
Fonction de relais pour les familles	Organisation pas optimale entre les différents services concernés (compliqué, relais peu efficace, etc.)
Mobilisation des compétences des professionnel-le-s pour assurer la prise en charge de tout enfant	Taux d'encadrement des enfants non adapté (sous-doté) dans les institutions de la petite enfance, selon quartier ou commune Temps insuffisant pour la mise en œuvre des projets Compétences peu développées en gestion de projet
Mise en œuvre d'actions porteuses et expérimentation de matériel ludique et pédagogique	Repose trop sur l'initiative et l'engagement de (quelques) personnes Partage restreint de matériel / diffusion Manque d'une certaine visibilité des actions Absence d'évaluation des actions et de leurs effets
Financement local en lien avec les besoins du terrain et souplesse dans l'offre	Manque de financement spécifique et pérenne limitant l'envergure des projets ou les différant dans le temps
Professionnel-le-s de la petite enfance	
Notion d'intégration au cœur de la pratique professionnelle	Manque de personnel formé à la diversité culturelle et linguistique Méconnaissance des situations complexes de la migration, de la culture de l'autre et des particularités d'un contexte local Peu de savoir-faire et d'expériences dans le domaine
Formation adéquate et ciblée sur l'accueil et les processus de développement du jeune enfant	Contraintes liées à la mission socio-éducative et pédagogique des institutions de la petite enfance
Compétences linguistiques des professionnel-le-s	Peu de valorisation des connaissances linguistiques (voire d'expériences migratoires) Pas de consensus sur le fait de parler la langue d'origine de l'enfant
Population cible	
Richesse et diversité de la population	Difficulté à atteindre (hors contact institutionnel) les personnes migrantes et/ou isolées, et à saisir leurs besoins
Insertion dans les communautés migrantes, voire locales	
Ressources individuelles et collectives de la population migrante	Approche complexe des familles de par leur hétérogénéité socioculturelle Disponibilité réduite des parents (mère et père) pour participer à des activités

diffusion traditionnelles qui ont fait leurs preuves (p. ex. bouche à oreille, visites à domicile, collaboration avec des personnes clés). Pour les professionnel-le-s, les liens institutionnels entre l'accueil de la petite enfance et la santé (p. ex. FSASD) ou l'action sociale ainsi que la communauté migrante sont à renforcer.

Réseautage. Certaines actions innovantes ont de la peine à se généraliser. Il y a une difficulté à capitaliser les bonnes pratiques et développer des projets similaires dans différents lieux. Le réseautage permettrait le développement d'une synergie entre structures de la petite enfance et entre celles-ci et d'autres organismes (p. ex. associations de migrants), mais aussi la reconnaissance et la valorisation des actions et des projets. Pour soutenir et mettre en lien les projets, une plateforme de coordination serait fort utile.

Pérennisation. Les projets doivent pouvoir se concevoir sur le moyen terme, car ils exigent pour leur mise en œuvre un investissement en temps important de la part des professionnel-le-s (conception, recherche de fonds, création de réseaux et de partenariats, etc.). La mise à disposition de temps (et donc de financement) permet ainsi de ne pas épuiser l'engagement et la motivation des personnes. Tout projet doit aussi prévoir du temps pour une évaluation (abandon, extension ou institutionnalisation).

Approche collective. Si la réussite des actions menées auprès de la population cible implique de travailler davantage en réseau, la formation initiale et continue des professionnel-le-s doit pouvoir donner des outils pour une approche collective. Il est également préférable de former collectivement un groupe de professionnel-le-s agissant dans un contexte particulier. Cela amène un partage en commun de questionnements, de pratiques et de connaissances, pour aller vers une meilleure cohérence dans

l'approche d'une population spécifique.

Transition petite enfance – école

L'intégration de tous les enfants est, comme le dit un acteur clé interviewé, une force et une spécificité du domaine de la petite enfance. En amont de l'école, les structures de la petite enfance représentent ainsi une étape importante dans la vie d'un enfant mais aussi de ses parents, en particulier pour les familles défavorisées, migrantes ou isolées. Les professionnel-le-s de la petite enfance relèvent en outre que les enfants migrants n'ont en général pas de difficultés d'intégration ; ces difficultés s'observent plutôt du côté des parents, d'où la nécessité d'initier des actions en leur faveur qui peuvent se poursuivre lorsque les enfants sont scolarisés.

Il existe déjà des actions similaires menées aussi bien dans les institutions de la petite enfance que dans les écoles. Par exemple, les actions autour du livre et de la lecture, impliquant les familles et établissant un lien entre elles et l'institution (Tourne-livres et Sacs d'histoires) ; ou le recours aux médiateurs culturels pour une approche plus efficace avec les familles migrantes ; ou encore l'École des mamans qui démontre le lien étroit entre petite enfance et école.

Pour assurer une continuité et une cohérence entre les actions mises en œuvre dans le domaine de la petite enfance et celles développées dans le domaine scolaire, il serait ainsi profitable que les professionnel-le-s (éducatrices et enseignant-e-s) partagent un savoir-faire et un savoir-être face à la diversité des familles, s'inspirent mutuellement des projets qu'ils/elles mettent en œuvre et abordent conjointement la question complexe d'une pédagogie de la diversité et de l'interculturalité. ■

Notes

¹ Pour une définition plus complète, voir Schulte-Haller, M. (2009). *Développement précoce. Recherche, état de la pratique et du débat politique dans le domaine de l'encouragement précoce : situation initiale et champs d'action*. Berne : CFM, pp. 11-16.

² Plateforme lancée par l'Office des migrations et la Commission fédérale pour les questions de migration. Elle est soutenue par la Formation des parents CH, le Réseau suisse d'accueil extrafamilial et la Commission suisse pour l'UNESCO.
<http://www.fruehkindliche-bildung.ch/fr/page-d-accueil.html>

³ La Ville de Genève a publié en 2009 une brochure sur la *Cohésion sociale, un des piliers du développement durable* (demain@genève). Cette brochure liste notamment des projets autour de la politique d'intégration.

⁴ Projet mis en place suite à la motion pour un éveil aux langues étrangères dès la petite enfance (M663), déposée en 2008 auprès du Conseil municipal de la Ville de Genève, qui visait davantage les apprentissages. Le Service de la petite enfance a privilégié l'orientation de l'éveil aux langues (découverte et curiosité).

⁵ En Ville de Genève et à Vernier, des enquêtes sont menées auprès des professionnel-le-s des jardins d'enfants et auprès des familles afin de mieux connaître leurs besoins.

⁶ Une étude menée en France sur les lieux d'accueil enfants-parents confirme quatre fonctions importantes de ces lieux : prévention primaire ; éveil et apprentissage à l'autonomie pour l'enfant ; vecteur de solidarités sociales pour les mères permettant la rupture d'un isolement géographique, intergénérationnel ou culturel ; réassurance des parents dans leur rôle par un accueil libre dégagé d'un cadre sanitaire et social. Voir Barbosa, C., Vérité, C. (2011). *Les lieux d'accueil enfants-parents et l'appui à la parentalité*. In *Politiques sociales et familiales*. Paris : Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), n° 105, pp. 102-105.

⁷ L'École supérieure d'éducatrices et d'éducateurs de l'enfance (ESEDE) réalise actuellement une étude pour connaître le nombre de langues étrangères maîtrisées par les étudiants.

Annexes

Annexe 1 : Les effets d'un accueil préscolaire

« Le sens commun – et un important corpus de recherches – soutient l'idée que le fait d'étendre à tous les enfants, dès la petite enfance, les bénéfices d'un accueil et d'une éducation de qualité tend à réduire les désavantages » (UNICEF, 2008).

La question de l'effet à court et à long terme de l'encouragement précoce sur la réussite scolaire ultérieure est traitée depuis un certain nombre d'années dans le milieu de la recherche. Les études longitudinales sur cette thématique (p. ex. sur le développement social et cognitif d'enfants ayant été pris en charge en dehors de la famille ou sur les effets des différents types et niveaux de qualité de prises en charge préscolaires) sont rares et sont essentiellement menées dans les pays anglo-saxons ou scandinaves.

Ces études tendent à montrer que les enfants, quelle que soit leur origine sociale, profitent de programmes de développement de la petite enfance, et ceux des milieux défavorisés ou étrangers en tirent un bénéfice encore plus grand. D'autres recherches montrent des résultats moins probants quant aux effets d'un encouragement précoce, qui sont liés à la durée du temps passé par les enfants dans une structure et ce, quelle que soit la qualité de l'accueil, et concernent plus particulièrement des enfants de moins de 1 ou 2 ans. Toutefois, des critiques sont émises à l'égard de ces résultats, les effets relevés étant trop réduits pour être significatifs.

La recherche en Suisse dans le domaine n'est pas très avancée. Une étude s'est penchée sur les effets à court et à long terme des mesures complémentaires à la prise en charge familiale. Elle montre que les enfants ayant bénéficié de telles mesures réussissent mieux leur passage du jardin d'enfants à l'école primaire. Toutefois, l'effet positif des structures d'accueil complémentaires s'amenuise dans le temps et d'autres facteurs deviennent plus importants. Par exemple, les attentes des parents quant au niveau de formation que leurs enfants sont supposés atteindre contrebalancent les effets des mesures d'encouragement précoce. Ce résultat met à nouveau en évidence l'impact considérable de la famille sur la réussite scolaire. Étant donné l'influence exercée par l'environnement familial sur le développement de l'enfant, il est préconisé d'associer un accueil de la petite enfance avec d'autres services de soutien en faveur des parents.

Sources :

- Bildungsdirektion Kanton Zürich (2009). *Frühe Förderung. Hintergrundbericht zur familienunterstützenden und familienergänzenden frühen Förderung im Kanton Zürich.*
- Lanfranchi, A., (2009). « Les effets de la prise en charge extra-familiale sur le succès scolaire », in *Information sur la recherche éducationnelle* (09:042) : <http://www.skbf-csre.ch/fr/recherche-en-education>
- Lanfranchi, A., Gruber, J. & Gay, D. (2003). Succès scolaire des enfants d'immigrés : effets des espaces transitoires destinés à la petite enfance. In H-R. Wicker, R. Fibbi & W. Haug, *Les migrations et la Suisse* (pp. 460-484). Zurich : Editions Seismo, Sciences sociales et problèmes de société.
- UNICEF (2008). *La transition en cours dans la garde et l'éducation de l'enfant, Bilan Innocenti 8.* Florence : Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF.

Annexe 2 : Concepts et projets développés en Suisse sur l'encouragement précoce

Au moment du lancement du programme fédéral concernant l'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire, un état des lieux de l'encouragement précoce en Suisse montrait la difficulté d'avoir une vision d'ensemble. La conception de l'encouragement précoce et l'approche pédagogique, en particulier dans le domaine de l'intégration, sont interprétées très différemment selon les contextes ou les institutions. Cela se traduit par une multitude de termes employés qui renvoient à des représentations de l'enfant et de l'enfance bien différentes, et par une disparité des concepts, offres et pratiques en la matière. Par ailleurs, l'étude relevait une différence dans le développement précoce selon les régions suisses.

En Suisse latine, l'offre importante de structures d'accueil extra-familial pour les enfants de moins de 4 ans, ainsi qu'un usage généralisé d'une préscolarisation dès 4 ans ou dès 3 ans au Tessin (avant HarmoS) incitent moins les cantons latins à développer des offres spécifiques et des concepts globaux en matière d'encouragement précoce. En revanche, la Suisse alémanique, qui se distingue par une prise en charge extrafamiliale moins importante des jeunes enfants, est plus active dans le développement de l'encouragement précoce, en particulier les régions urbaines. Ce développement fait suite aux enquêtes PISA qui posait notamment la question des bénéfices de l'apprentissage dans les premières années de la scolarité.

Par ailleurs, s'il existe une palette d'offres élargie et diversifiée, dont certaines existent aussi en Suisse romande (conseil mères-pères, cours de formation des parents, structures d'accueil pour enfants, centres de rencontres, etc.), certaines pratiques semblent plus spécifiques au contexte suisse alémanique. Les différentes offres et mesures mettent en effet l'accent sur l'encouragement linguistique d'enfants allophones et sur les prises en charge complémentaires à l'éducation en famille. Afin d'assurer un début de scolarité réussi pour tous les enfants et améliorer les chances des enfants allophones, des offres ciblées et facilement accessibles visent l'acquisition de l'allemand. Ces programmes mettent en avant l'importance de l'implication des parents à qui l'on apporte des connaissances sur le développement de l'enfant et les moyens d'encouragement ludiques.

L'autre tendance qui ressort de l'analyse de la situation en Suisse concerne l'élargissement des offres extra-familiales. Il s'agit non seulement d'un développement en termes quantitatifs mais aussi qualitatifs. En accordant une plus grande importance à la prise en charge pédagogique, l'enfant et ses besoins sont davantage mis au centre des préoccupations. Mais contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, il n'existe pas encore en Suisse de modèle national définissant la manière d'accompagner les processus d'apprentissage des enfants dans le cadre des structures de prise en charge extra-familiale. Depuis mai 2012, le *Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse* publié par la Commission suisse pour l'UNESCO et le Réseau d'accueil extrafamilial est un premier document de référence au niveau national dans le domaine qui est pour l'instant en phase de test (<http://www.cadredorientation.ch/fr/>).

Sources :

- Buholzer, A. (éd.) (2012). *Évaluation du programme. Encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire. Programme des points forts 2008-2011.* Lucerne : Institut pour l'école et l'hétérogénéité, Haute École Pédagogique de Suisse centrale (rapport d'évaluation – version succincte).
- Schulte-Haller, M. (2009). *Développement précoce. Recherche, état de la pratique et du débat politique dans le domaine de l'encouragement précoce : situation initiale et champs d'action.* Berne : CFM.

Annexe 3 : Recommandations suite à l'évaluation des projets financés par l'ODM (2008-2011) concernant l'encouragement de l'intégration dans le domaine précoce

Le programme de l'ODM (2008-2011) pour une promotion de l'intégration a défini plusieurs groupes cibles : enfants, parents et professionnel-le-s d'une part et administration et politiques publiques d'autre part. Les objectifs étaient d'améliorer les chances de réussite scolaire et de soutenir le développement global de l'enfant en tenant compte de son environnement et de sa situation familiale. Pour atteindre ces objectifs, le programme est resté plutôt vague quant à la question de savoir s'il s'agit de rendre les offres existantes davantage accessibles aux populations plus défavorisées ou plutôt d'envisager une adaptation des offres actuelles de manière à mieux pouvoir tenir compte des besoins spécifiques de certains groupes cibles.

Près de septante projets ont été soutenus dans le cadre du programme de l'ODM. L'évaluation relève une grande diversité dans le contenu des projets, une mise en réseau de mesures très diverses et le développement du discours sur l'encouragement précoce. Il est constaté que très peu d'organismes de migrants ont été initiateurs de projet. Le programme a aussi permis d'identifier les lacunes existantes et a formulé des recommandations, notamment en ce qui concerne :

- la *mise en œuvre des projets* : intensifier la collaboration entre acteurs du préscolaire ; renforcer la participation de migrants ou d'associations de migrants dans les projets ; prévoir une évaluation des projets ; rendre visible les résultats.
- la *formation des professionnel-le-s* : tenir compte davantage de la thématique de l'encouragement précoce et de l'intégration dans la formation ; établir des états de situation et des analyses sur l'hétérogénéité de la population migrante et identifier les mesures adéquates en partenariat avec les professionnel-le-s.
- la *définition des groupes cibles* : inscrire l'encouragement précoce dans une approche intégrative globale, tout en tenant compte des besoins spécifiques des différents groupes cibles ; identifier les groupes cibles à atteindre afin de proposer les mesures les plus adéquates à leur intention ; attester d'objectifs visant une approche de l'hétérogénéité linguistique et culturelle pour les offres visant les enfants.

Source : Buholzer, A. (éd.) (2012). *Évaluation du programme. Encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire. Programme des points forts 2008-2011*. Lucerne : Institut pour l'école et l'hétérogénéité, Haute École Pédagogique de Suisse centrale (rapport d'évaluation – version succincte).

Annexe 4 : Évaluation d'un programme dans le domaine de l'intégration préscolaire, Neuchâtel, 2011

Le canton de Neuchâtel a réalisé, pendant deux ans (2010 et 2011), un programme intitulé *Réussir l'intégration dès l'enfance*, soutenu financièrement par l'Office fédéral des migrations, dans le cadre du programme pour la promotion de l'intégration élaboré par la Confédération (2008-2011).

Ce programme visait à promouvoir l'égalité des chances des enfants socialement défavorisés entre 0 et 6 ans. Il se déclinait en douze projets autour de trois axes :

1. *Encouragement précoce de la lecture* : animations lecture et activités pédagogiques autour du livre dans les crèches ; formation et sensibilisation du personnel à l'importance du contact précoce avec le livre ; acquisition d'un fonds de livre de référence ; encouragement à la circulation des livres et visites dans des bibliothèques.
2. *Renforcement des compétences langagières et valorisation des langues d'origine* : appui langagier extensif à l'école enfantine pour renforcer les compétences de compréhension et d'expression orale chez les enfants allophones en difficulté avec la langue française ; formation et intervention de parents-relais qui sont des personnes migrantes suffisamment intégrées et maîtrisant la langue française pouvant jouer un rôle de pont entre parents allophones et école ; outil pédagogique (CD) « Comptines du monde » pour valoriser la langue maternelle, destiné aux enfants et aux mères fréquentant un lieu de rencontre pour mères.
3. *Renforcement des compétences éducatives des parents* : le Trait d'union - Espace d'accueil enfants-parents avec besoins spécifiques ; groupes de parole Entre-parents sur différents thèmes ; dispositif d'écoute, d'orientation et de soutien Espace-parents, particulièrement adapté aux familles précarisées.

Deux autres projets concernaient la coordination et le suivi du programme avec élaboration et diffusion des résultats et des recommandations concrètes. L'évaluation relève que le programme a mobilisé plus de 400 professionnels du canton et a touché près de 1'700 familles et plus de 2000 enfants, dont les deux-tiers étaient issus de la migration. Le programme a créé de nombreuses synergies et a bénéficié d'une bonne visibilité même au-delà des frontières cantonales.

Sources :

- Delai, P. (2012). *L'intégration des enfants migrants au domaine préscolaire. Évaluation de la conception du programme « Réussir l'intégration dès l'enfance »*. Neuchâtel : Université de Neuchâtel (mémoire de master - Faculté des lettres et sciences humaines).

- Geith-Chauvière, I. (2012). *Réussir l'intégration dès l'enfance. Partenariat public-privé pour des actions interculturelles innovantes d'intégration préscolaire dans le canton de Neuchâtel. 2010-2011*. La Chaux-de-Fonds : Service de la cohésion multiculturelle, Département de l'économie.

Annexe 5 : Stratégie de l'encouragement précoce dans le canton de Zurich

La Direction de l'instruction publique du canton de Zurich s'est donné comme objectif de renforcer le développement de la petite enfance et d'améliorer les chances de réussite scolaire pour les enfants de milieux défavorisés par le biais d'un renforcement des compétences d'éducation parentales.

Cinq buts ont été fixés : (1) *pérenniser et développer les mesures actuelles* (atteinte d'un haut niveau de qualité pour les structures de la petite enfance, en offrant aux professionnels une formation initiale et continue de qualité, et en renforçant la collaboration entre ces structures et les parents) ; (2) *créer des occasions d'apprentissage* (mise en évidence des apprentissages et expériences importantes pour les enfants durant les quatre premières années, et sensibilisation des parents, des familles d'accueil et des professionnels aux situations quotidiennes susceptibles de constituer des occasions d'apprentissage) ; (3) *améliorer l'accès des offres d'encouragement précoce aux familles* ; (4) *encourager la mise en réseau dans les communes* ; (5) *assurer une transition positive entre jardin d'enfants et école obligatoire*.

Dans ce contexte, le développement du langage et l'apprentissage de la langue locale pour les enfants allophones constituent un axe prioritaire. Il s'agit de renforcer les mesures d'encouragement, telles que les *Spielgruppe plus* qui ont déjà montré leur efficacité aussi bien à Zurich que dans d'autres cantons alémaniques (p. ex. Bâle et Berne). Ce sont des groupes de jeu constitués de huit à dix enfants âgés entre deux ans et demi et quatre ans, qui offrent une sensibilisation linguistique ciblée.

Une autre prérogative du canton concerne l'appui à la parentalité, notamment par le biais des formations de parents. Une attention particulière est portée sur les familles en situation à risque en raison de conditions psycho-sociales difficiles ou défavorisées. Un projet d'intervention à but préventif *ZEPPELIN* offre à ces parents soutien et conseil. Ce projet fait l'objet d'une étude longitudinale (2011-2014) afin de vérifier si, grâce à des mesures de prévention primaires et sélectives mises en œuvre dès la naissance, les chances de formation d'enfants issus de milieux à risque peuvent être améliorées (www.zeppelin-hfh.ch).

Pour faciliter l'intégration des mères issues d'autres cultures, des rencontres appelées *FemmesTische*, sont organisées dans tout le canton. Ces moments d'échanges autour de l'éducation et de la santé réunissent six à huit femmes au domicile de l'une d'entre elles et en présence d'une animatrice. La projection d'un court film sur un thème spécifique permet de lancer la discussion (<http://www.femmetische.ch/>).

Source : Bildungsdirektion Kanton Zürich (2012). *Strategie Frühe Förderung*.

http://www.bi.zh.ch/content/dam/bildungsdirektion/direktion/Fruehe_Foerderung/dokumente_uebersicht/def_120521_BIZH_BP_Strategie_fruehfoerderung_download%20opt.pdf

Annexe 6 : Stratégie de développement de la petite enfance dans le canton de Berne

Parmi les différentes mesures mises en place dans le canton de Berne en matière de développement de la petite enfance, le projet pilote *primano*, expérimenté en Ville de Berne entre 2007 et 2012, a été évalué comme un programme efficace pour aller à la rencontre des familles défavorisées avec enfants d'âge préscolaire. Proposé dans quatre quartiers de la ville, ce projet s'articule autour de trois modules : (1) mise en réseau des parents dans les quartiers ; (2) soutien aux groupes de jeu et aux crèches sur des thématiques comme la motricité, l'alimentation, le langage et les compétences sociales ; (3) programme de visites à domicile *Schritt:weise*.

Schritt:weise est l'adaptation suisse d'un programme mis au point aux Pays-Bas. Considéré à la fois comme instrument de prévention secondaire, de jeu et d'apprentissage, il est destiné aux familles, notamment migrantes, défavorisées au plan social et de l'instruction, ayant des enfants âgés de 18 mois à quatre ans. Grâce aux visites à domicile, il permet d'atteindre des familles qui sont habituellement plutôt réticentes à l'offre de soutien. Le développement global des compétences et des ressources langagières, cognitives, motrices, émotionnelles et sociales de l'enfant (formation des parents grâce à des modules d'apprentissage) et l'intégration de la famille dans le tissu social (réunions de groupe régulières) se trouvent au cœur des activités proposées (voir www.aprimo.ch).

En 2012, le Conseil exécutif du canton de Berne a présenté la stratégie cantonale de développement de la petite enfance. Sur la base d'une recension de constats scientifiques sur les effets du développement de la petite enfance, ainsi que d'expériences menées en Suisse ou ailleurs, il énonce des principes pour guider l'action dans le domaine de la petite enfance, comme investir dans l'éducation du jeune enfant dès la naissance et ce, de manière durable et cohérente, ou mettre en place une coordination des services au niveau régional. Il énonce aussi des solutions de suivi des enfants afin de garantir la transition de la petite enfance vers l'école ordinaire. Pour certains groupes cibles, il s'agit de faciliter l'accès à des prestations spécifiques : par exemple, renforcer l'offre destinée aux pères afin de développer leur confiance et leurs compétences éducatives (rencontres entre pères, activités père-enfant ou propositions visant spécifiquement les pères migrants, etc.).

Source : Rapport du Conseil-exécutif (2012). *Stratégie cantonale de développement de la petite enfance*. Berne : Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale.

Dernières publications du SRED

Rapports de recherche :

- ♦ Évaluation externe des projets d'établissement de l'enseignement primaire. Rapport de synthèse. D. GROS, E. GUILLEY, J.-M. JAEggi, G. SERMET, collab. P. ARNOLD. Juin 2012, 40 p. [doc. 12.021]
- ♦ Situation des diplômés de l'enseignement public genevois, 18 mois après l'obtention de leur titre. Volée 2009. C. DAVAUD, F. RASTOLDO. Mai 2012, 35 p. [doc. 12.006]
- ♦ Transitions des diplômés des hautes écoles genevoises. Comparaison avec la situation générale en Suisse. C. DAVAUD, C. KAISER, F. RASTOLDO, collab. R. ALLIATA. Avril 2012, 59 p. [doc. 12.004]
- ♦ Mesures d'encouragement et de motivation à la lecture dans l'enseignement obligatoire et les structures de transition du PO de 2009 à 2011. A. SOUSSI, C. NIDEGGER. Avril 2012, 108 p. [doc. 12.002]
- ♦ Les jeunes en formation professionnelle. Rapport IV : Les apprentis en difficultés dans leur formation et les dispositifs de soutien. F. RASTOLDO, C. DAVAUD, A. EVRARD et R. SILVER. Mars 2012, 75 p. [doc. 12.003]

Indicateurs de l'enseignement :

- ♦ Mémento statistique de l'éducation à Genève. Édition 2012. A. EVRARD. Printemps 2012, dépliant 16 p.
- ♦ L'enseignement à Genève. Indicateurs clés du système genevois d'enseignement et de formation. Édition 2011. O. LE ROY-ZEN RUFFINEN (coord.). Septembre 2011, 80 p. [doc. 11.012]
- ♦ La dynamique de la formation professionnelle. Indicateurs de la formation professionnelle à Genève 2008/2009. J. AMOS, A. EVRARD, Y. HRIZI, F. RASTOLDO, R. SILVER. Septembre 2010, 116 p. [doc. 10.027]

Notes d'information :

- ♦ No 52: Le suivi de la mise en place du REP de 2006 à 2009. J.-M. JAEggi, C. NIDEGGER, I. SCHWOB et A. SOUSSI. Octobre 2012, 12 p.
- ♦ No 51: Les parcours scolaires et les aspirations professionnelles des filles et des garçons : choix individuel ou respect des normes ? E. GUILLEY, L. GIANETTONI, C. CARVALHO ARRUDA, E. ISSAIEVA MOUBARAK NAHRA. Août 2012, 8 p.
- ♦ No 50: Prévisions cantonales d'effectifs d'élèves de l'enseignement public. Prévisions à court terme et scénarios à moyen-long terme. F. PETRUCCI, L. MARTZ et A. EVRARD. Juillet 2012, 12 p.
- ♦ No 49: Temps d'enseignement et organisation du temps scolaire dans le canton de Genève. A. JAUNIN. Décembre 2011, 12 p.
- ♦ No 48: Les élèves allophones nouvellement arrivés et leur accueil dans le système scolaire genevois. I. SCHWOB, collab. M. FRIDMAN WENGER, E. GUILLEY et F. PETRUCCI. Août 2011, 8 p.
- ♦ No 47: Prévisions cantonales d'effectifs d'élèves pour la période 2011-2014. A. EVRARD, L. MARTZ, F. PETRUCCI et M. PILLET. Mai 2011, 8 p.
- ♦ No 46: Analyse de la charge de travail des enseignants des centres de formation professionnelle. F. DUCREY, E. ISSAIEVA MOUBARAK-NAHRA ET Y. HRIZI. Mai 2011, 8 p.
- ♦ No 45: Analyse de la charge de travail des enseignants du postobligatoire. Y. HRIZI. F. DUCREY ET E. ISSAIEVA MOUBARAK-NAHRA. Mai 2011, 8 p.
- ♦ No 44: Analyse de la charge de travail des enseignants du Cycle d'orientation. E. ISSAIEVA MOUBARAK-NAHRA, Y. HRIZI ET F. DUCREY. Mai 2011, 8 p.

Informations complémentaires :

muriel.pecorini@etat.ge.ch, 022 546 71 55 - jacqueline.lurin@etat.ge.ch, 022 546 71 23
verena.jendoubi@etat.ge.ch, 022 546 71 18

Edition :

narain.jagasia@etat.ge.ch, 022 546 71 14

Version électronique de cette note :

<http://www.ge.ch/recherche-education/doc/publications/notesinfo/notes-sred-53.pdf>